

Publié dans :
Cahiers d'Acquisition et de Pathologie du Langage (CALAP), n° 24, 2004, 121-128.

RITUALISER, FLÉCHIR ET RÉFÉRER

Denis Apothéloz
Université de Nancy 2, ATILF

Comme il se doit dans une table ronde, je vais essayer d'adopter un point de vue externe par rapport aux communications qui ont été présentées lors de ce colloque. Je me bornerai à soulever deux problèmes, dont la pertinence m'est apparue au fur et à mesure qu'étaient exposées les analyses qui nous ont été soumises tout au long de cette journée.

En premier lieu, je voudrais m'arrêter un instant sur l'usage souvent implicite que les travaux qui ont été présentés font de la norme, et sur les divers paramètres du discours que cette notion de norme implique. En second lieu, j'aborderai le problème de l'interprétation des clitiques sujets comme expressions référentielles, et donc potentiellement anaphoriques.

1. Ritualité et fonctionnalité dans le discours

Le premier problème me paraît particulièrement important, dans la mesure où il concerne les décisions que prend le chercheur psycholinguiste quand, analysant des productions discursives enfantines, il décide en quelque sorte de leur qualité. C'est à dessein que j'utilise ici ce terme très lourd de "qualité" car, bien qu'il soit rarement employé par les chercheurs eux-mêmes, il est de fait sous-jacent à beaucoup de travaux de psycholinguistique développementale ou pathologique. Il renvoie bien évidemment à la notion de norme et, à ce titre, concerne aussi bien les pratiques de recherche du linguiste "pur" que celles du psycholinguiste. C'est précisément l'usage de la norme que font les psycholinguistes, le plus souvent implicitement mais parfois explicitement, que je voudrais brièvement aborder ici.

Dans sa contribution, Frédéric François note que l'idée même d'une linguistique développementale est problématique et lourde d'implications, justement parce qu'elle met d'emblée le chercheur en position de regarder le langage de l'enfant comme caractérisé par des *déficits* ; il propose de lui substituer l'idée d'une linguistique qui s'intéresserait à ce que *peut* faire l'enfant avec le langage (plutôt qu'à ce qu'il *ne peut pas encore* faire).

Or il me semble que les approches tant acquisitionnelles que pathologiques se trouvent confrontées à la norme en deux sens différents au moins.

En premier lieu, à une norme qui serait le pendant, au niveau discursif, de la norme au sens où on l'entend par exemple en syntaxe ou en morpho-syntaxe, quand on dit d'une séquence qu'elle est bien ou mal formée. On sait que tout un pan de la linguistique textuelle, dans les années 1970 et 1980, a été élaboré dans l'esprit d'un parallélisme de ce type, comme en témoigne l'expression même de "grammaire de texte", également utilisée dans ce paradigme de recherches. Même si à ce jour ce projet est abandonné (du moins dans ses

ambitions initiales de faire pour le texte ce que les grammaires syntagmatiques font pour la phrase), il a laissé des traces profondes dans la façon dont sont formulées aujourd'hui encore nos problématiques dans le domaine de la cohésion discursive. Le bien formé en matière de discours est généralement identifié, dans cette perspective, au bien formé communicationnel, c'est-à-dire à un discours "coopératif" dans lequel, par exemple, un référent n'est jamais évoqué sans avoir été dûment et explicitement introduit, dans lequel on ne trouve pas de pronoms dont le référent soit difficile à identifier, etc. Il s'agit donc ici principalement de ce que Hickmann (2000) appelle la régulation du flot de l'information. La norme en ce sens-là a fait l'objet de diverses propositions de modélisations : cf. en particulier les théories ou modèles dits "de l'accessibilité" (Ariel, 1988), "de la hiérarchie du donné" (Gundel, Hedberg & Zacharski, 1993), "du centrage de l'attention" (Walker *et al.*, 1998), etc. Tous ces modèles se caractérisent par une conception de la cohésion discursive et de la formulation de la référence comme d'un ensemble de processus asservis de façon quasi exclusive à la fonction référentielle et à son environnement cognitif et informationnel (pour une discussion détaillée, voir Apothéloz & Pekarek Doehler, sous presse).

En second lieu, les approches acquisitionnelles ou pathologiques se trouvent confrontées à la norme en tant qu'ensemble de phénomènes langagiers plus ou moins conventionnels, voire rituels, donc plus ou moins liés à des genres discursifs. L'exemple suivant permet d'illustrer ce que je veux dire. Il ne s'agit pas d'un extrait de texte enfantin, mais d'une note brève pré-annonçant un article à la une d'un quotidien.

(1) DRAME DE L'ALCOOL

Ils buvaient beaucoup et se disputaient autant. Mais vendredi soir, *il* a saisi un foulard et *il* l'a étranglée. (presse, 1992, texte intégral)

Ce sont les trois pronoms *ils*, *il*, *la* (*l'*) qui m'intéressent dans ce texte. On décrit habituellement ce type de référence comme des anaphores associatives ou indirectes : de la connaissance qu'il s'est produit un drame, on peut inférer que plusieurs personnes sont vraisemblablement concernées, ce qui rend immédiatement interprétable la référence du premier pronom *ils* ; s'agissant d'un drame de l'alcool, les pronoms *il* et *la* rencontrent le stéréotype du drame familial, où l'un des membres du couple assassine l'autre : *il* est alors interprété comme désignant le mari ou le compagnon, et *la* l'épouse ou la compagne. Ces interprétations sont accessibles grâce à notre savoir sur le monde, mais aussi à notre expérience de la façon dont la presse rapporte ce type de fait divers. Ce savoir et cette expérience nous permettent d'associer immédiatement drame de l'alcool et couple, du moins d'accepter sans difficulté ce type d'association. On comprend pourquoi on a pu dire de l'anaphore associative qu'elle « roule sur des stéréotypes » (Kleiber, 1993).

Or, de nombreux linguistes répètent que l'usage des pronoms associatifs est caractéristique d'une parole non planifiée ou "relâchée", considérant que les anaphores associatives "doivent" en principe être formulées au moyen de SN définis¹. A ma connaissance, nombreux sont les psycholinguistes qui acceptent généralement ce point de vue. Pourtant, on peut noter que dans les "brèves", ce type de pronom est des plus fréquents, et qu'à cet égard l'exemple ci-dessus pourrait bien être la règle plutôt que l'exception ! En réalité, la formulation (1) est extrêmement caractéristique de ce type d'annonce et constitue

¹ Voir tout récemment encore Gundel, Hedberg & Zacharski (2000 : 92). Décrire comme une forme de relâchement ce type de pronom revient à ignorer que dans l'oral ordinaire, toutes sortes d'éléments autres que verbaux contribuent à la construction de l'univers du discours. Ce type d'évaluation normative de l'oral (transcrit) à l'aune de l'écrit consiste donc ni plus ni moins en une erreur méthodologique.

une sorte de jeu de langage propre aux “brèves”. Au point que les anaphores pronominales associatives contribuent vraisemblablement à marquer le texte où elles figurent comme appartenant à ce genre textuel particulier. On voit immédiatement qu’en retournant la question ainsi, cet exemple apparaît comme symptomatique non plus d’un relâchement de l’expression, mais d’une ritualisation ou d’une stylisation de la formulation à des fins de marquage du genre textuel !

On pourrait pousser l’analyse plus loin encore et formuler l’hypothèse que ce type de texte consiste à faire comme si était utilisé, pour annoncer un article, un extrait de cet article. Cet extrait consisterait alors en une séquence particulièrement apte à fonctionner comme résumé. La présence de pronoms associatifs s’explique dès lors aisément : l’associativité des pronoms est l’indice d’une incomplétude textuelle.

Cette description montre à quel point une analyse minutieuse des données, prenant en compte tous les facteurs environnementaux (au sens le plus large du terme), peut se révéler décisive pour aboutir à une bonne interprétation des faits observés ; et, ajouterais-je, pour porter sur ceux-ci un jugement (linguistique, normatif, etc.) qui soit véritablement fondé.

Ce que je voudrais souligner par cet exemple, c’est qu’il entre dans les savoir-faire discursifs non seulement des normes correspondant à la dimension fonctionnelle du discours – des normes au premier sens décrit ci-dessus –, mais également des normes relatives à la dimension rituelle du discours et qui, au regard de la notion de fonction, peuvent paraître “arbitraires”. De manière générale, les travaux présentés lors de cette journée m’ont paru hypertrophier la dimension fonctionnelle des faits discursifs, au détriment de leur dimension rituelle ou conventionnelle.

On pourrait objecter que le texte (1) est un cas somme toute très particulier. Mais en réalité beaucoup de phénomènes discursifs relèvent peu ou prou de la ritualité au sens où je viens d’en parler, et notamment dans le domaine des processus référentiels : la variation que subit généralement la dénomination d’un référent, quand celui-ci est désigné successivement plusieurs fois à courte distance (*Pierre... le petit garçon... l’enfant... le garnement...*), que de Weck (1998) appelle “substitution lexicale”, appartient typiquement à cet ordre de faits, tout comme son pendant normatif : l’interdit de la répétition ; de même relève de la ritualité le fait de s’autoriser à débiter une narration écrite en utilisant, comme forme de première mention d’un personnage, un pronom, donc une forme signifiant en principe qu’on est en situation de rappel du référent (ce qui crée une sorte de hors-champs narratif et pose au linguiste le problème de déterminer si ce pronom est une cataphore, ou une anaphore simulée !)² ; ou encore, l’usage du passé simple, qui a d’évidentes implications sur le genre discursif. Tous ces “procédés” fonctionnent comme des symptômes plus ou moins liés à des genres discursifs³.

Il est par ailleurs intéressant d’observer que dans un exemple comme (1), la “bonne formation” au sens de la ritualité va à l’encontre de la “bonne formation” au sens de la fonctionnalité. On peut faire l’hypothèse que quand une telle situation se produit, des stratégies pragmatiques particulières sont à l’œuvre qui permettent au sujet parlant de choisir de donner la préférence à l’un ou à l’autre de ces paramètres. – Quoi qu’il en soit, il me semble qu’on devrait toujours être attentif au fait que quand l’enfant est en situation de production discursive, il mobilise des *modèles* de discours, modèles qu’il a lui-même induits à

² A-t-on déjà observé que ce type de pratique narrative ne se rencontre pratiquement que pour des référents animés voire humains ?

³ Jisa (2000) aborde explicitement les deux types de normes que je viens de décrire. Le problème du marquage des phases successives d’une narration, tel que l’étudiant Reilly, Bates & Marchman (1998), n’est pas étranger non plus à la dimension rituelle de la norme.

partir de ses expériences langagières. Ces modèles se repèrent justement à des indices comme ceux qui viennent d'être évoqués.

2. Clitiques sujets, flexifs verbaux et expressions référentielles

Les recherches sur le développement de la cohésion discursive parviennent parfois à des conclusions pour le moins contrastées – pour ne pas dire divergentes – quant à l'âge auquel serait maîtrisé ou "acquis" tel ou tel dispositif linguistique. Hickmann (2000) le rappelle explicitement ; et Salazar Orvig *et al.* (ici même) insistent à juste titre sur le hiatus qu'il y a entre, d'une part les résultats des travaux sur le développement des interactions et des premières conduites référentielles (travaux qui concluent généralement à des acquisitions très précoces), d'autre part les résultats des recherches sur les procédures anaphoriques dans la narration monologale (qui révèlent des acquisitions beaucoup plus tardives). Cet écart soulève le difficile problème du passage de l'hétéro-continuité à l'auto-continuité discursives.

C'est dans ce contexte que je voudrais revenir sur un point qui m'a frappé dans certaines analyses faites par les psycholinguistes. Ce point est en rapport avec l'interprétation qu'on donne souvent des énoncés observés chez l'enfant, en termes de : « à tel âge, on observe déjà telle opération langagière », etc... Il s'agit des pronoms clitiques sujets et de la valeur référentielle, plus exactement anaphorique, qui leur est généralement attribuée.

Ce que je vais essayer d'argumenter, c'est que ce statut référentiel est tout sauf clair ; et que d'assez nombreux arguments morpho-syntaxiques plaideraient plutôt pour analyser ces formes comme des morphèmes non anaphoriques, du moins lorsqu'il s'agit de productions langagières de petits enfants. S'agissant des clitiques sujets en général, l'analyse qui suit n'est d'ailleurs pas nouvelle et a été soutenue, avec diverses nuances, par de nombreux linguistes (notamment Bosch 1983, Pergnier 1986, Gadet 1989, Berrendonner 1993).

Tout d'abord, on observera qu'à l'exception de l'impératif, les formes verbales conjuguées du français sont la plupart du temps précédées d'un clitique sujet. Le caractère systématique de ce morphème incite à y voir non pas un pronom (du moins si on entend par là une forme susceptible de référer anaphoriquement), mais un morphème flexionnel. Que le morphème clitique sujet soit souvent, en français, la seule marque de personne dans les formes verbales conjuguées orales (cf. *j'écoute, tu écoutes, il écoute, ils écoutent*) vient conforter cette analyse.

Par ailleurs, du point de vue du petit enfant, dont l'input langagier est essentiellement oral (c'est important ici de le rappeler), cette régularité est accrue du fait que le parler ordinaire n'utilise que très rarement des formulations comme *la pomme est tombée, le chat mange, papa est sorti*, leur préférant des formulations comme *la pomme elle est tombée, le chat il mange, papa il est sorti*. Il en résulte que dans la grammaire que construit l'enfant, tout porte à penser que le clitique sujet n'entre pas en opposition paradigmatique avec une expression nominale : *la pomme est tombée, le chat mange, papa est sorti* ne sont pas pour le petit enfant des formulations disponibles. Ce qui contraste pour lui, ce n'est pas *il mange* et *le chat mange*, mais bien *il mange* et *le chat il mange*. Ce fait constitue, à n'en pas douter, un argument supplémentaire pour voir dans ce *il* un morphème de 3^e personne.

De prime abord, considérer les clitiques sujets comme des morphèmes de flexion peut paraître surprenant, influencés que nous sommes par nos pratiques orthographiques (l'orthographe les traite comme des mots) et par toute une tradition qui nous a accoutumés à

analyser *il court* comme une séquence “sujet + verbe” de la même façon que *l’homme court*, et donc à considérer ce *il* comme un pro-SN.

Pourtant l’analyse préconisée ici cadre avec plusieurs autres observations. Elle permet par exemple de comprendre pourquoi beaucoup de formulations du type *le chat il mange* sont non marquées pragmatiquement, c’est-à-dire dépourvues de la valeur particulière ordinairement attachée aux constructions disloquées (topicalisation, contraste, etc.). C’est ce qu’avait déjà observé Cinque (1977), qui notait que certaines constructions apparemment disloquées sont en réalité énoncées avec une prosodie de phrase liée, sans interruption aucune et sans intonème continuatif sur le constituant détaché (sur ce point voir aussi Berrendonner, 1993).

Cette interprétation du clitique sujet permet également de comprendre pourquoi il existe en français une tendance générale, évidemment réprouvée par les instances normatives, à neutraliser le genre grammatical de ces formes par généralisation du masculin. Cette neutralisation du genre pourrait bien constituer un indice supplémentaire d’une absence de valeur anaphorique, voire référentielle, de ces clitics. Frei (1929) déjà avait observé ce phénomène, dont voici quelques attestations :

- (2) Les vieilles femmes *ils* sont toujours à causer (in : Frei 1929 : 145)
- (3) Je souhaite que la lettre *il* vous trouve toujours de même (idem : 146)
- (4) On peut faire parfaitement des enquêtes sociolinguistiques où la situation soit une variable. Ça a été fait aux Etats-Unis où tu prends une même personne, tu lui mets un micro-cravate et *il* s’enregistre dans toutes les situations de sa vie quotidienne et professionnelle. (in : *Langage et Travail* 1, 1990 : 27)
- (5) Ici, on pourrait penser que la personne qui a dit l’“entièreté” avait dans l’idée de dire l’“intégralité”. *Il* a alors adopté le suffixe -ité > -eté. (copie d’étudiant, Univ. de Fribourg, 1995)
- (6) L’introduction de mécanismes économiques de marché dans l’enseignement n’est-*il* pas inévitable ? (presse, 1998)
- (7) Personne *il* veut m’employer. (in : Berrendonner 1993 : 20)

Dans un cas comme (7), la nature même du constituant apparaissant superficiellement comme détaché interdit pratiquement d’y voir une marque de topicalisation.

Bref, ces observations conduisent à considérer que ce qu’on désigne habituellement par l’appellation de “pronom sujet” est en réalité un morphème flexionnel préfixé au verbe (ou, comme le pense Berrendonner (1993), un fragment de flexif, compte tenu que la flexion est aussi à certaines personnes marquée à droite du radical verbal). Cette analyse explique que ces formes soient aussi solidaires du verbe que le sont les morphèmes temporels.

Il découle de ce qui précède que ce qui détermine la présence, ou (dans une perspective acquisitionnelle) l’émergence du clitique sujet dans les productions verbales du petit enfant, ce n’est vraisemblablement pas une propriété particulière de l’univers du discours (ce qui devrait être le cas, s’il s’agissait d’une forme qui réfère, anaphoriquement ou non), mais bien un automatisme grammatical, autrement dit la morpho-syntaxe. En d’autres termes, le petit enfant qui actualise une forme clitique sujet n’utilise pas cette forme à strictement parler pour référer anaphoriquement (adaptant sa formulation à l’état actuel d’une “mémoire discursive”) ; il ne fait que fléchir, “accorder” le verbe qu’il utilise. On voit immédiatement que, s’agissant de ces formes, il faut être extrêmement prudent quand on parle de “maîtrise des anaphores” à propos des productions langagières enfantines, du moins si on entend par

“maîtrise” un fait sémantique en rapport avec la cohésion référentielle. En tant que fait sémantique, l’anaphore pronominale résulte fondamentalement d’une accommodation de l’expression à l’état actuel de l’univers du discours. Dans le cas des clitiques sujets, la “maîtrise” observée pourrait bien ne révéler, en réalité, qu’une acquisition morpho-syntaxique sans rapport avec les conduites discursives⁴.

Si cette analyse s’avère correcte, il faut alors admettre que les clitiques sujets et les clitiques objets, directs ou indirects, sont des formes radicalement différentes. Tandis que les premiers sont des flexifs, les seconds sont des pro-SN à part entière ; autrement dit, la différence entre *il* et *le* dans *il le mange* n’est pas qu’une différence de fonction syntaxique ou de cas. Ceci est conforté par le fait que dans l’input langagier du petit enfant, *il la regarde* contraste avec *il regarde la balle*, et éventuellement encore avec *la balle il la regarde*, *il la regarde la balle*. Cette analyse permet corollairement de formuler deux hypothèses : d’une part que les morphèmes flexifs préfixés sont acquis indépendamment des pronoms anaphoriques “vrais” ; d’autre part, qu’ils doivent vraisemblablement apparaître avant ces derniers dans le développement langagier de l’enfant. Cette seconde hypothèse me paraît confirmée par les observations que rapporte Jisa (2000).

Reste le problème de l’interprétation, dans le langage du petit enfant, d’une expression comme *il mange*. L’analyse que je viens de proposer implique qu’on considère *il mange* comme une forme purement et exclusivement prédicative, donc pratiquement a-référentielle⁵. Je ne vois pas personnellement ce que pourrait avoir de scandaleux une telle description. Fondamentalement, la référence est un phénomène de conjonction et de synchronisation de l’attention. Or ce processus ne se traduit pas obligatoirement par des segments linguistiques, *a fortiori* en situation d’interaction en face à face. Cela veut dire que pour le linguiste, la référence n’est pas toujours causalement localisable dans l’occurrence d’une expression. En réalité, elle est souvent pour le sujet parlant un fait de pure représentation, de pure intersubjectivité “vécue”, inférée d’une synchronisation attentionnelle, et du fait qu’il va de soi que toute prédication se fait “à propos” d’un référent.

La conception des clitiques sujets esquissée ci-dessus demanderait évidemment à être développée. Il faudrait en particulier distinguer le statut de ces formes dans le langage de l’adulte et dans celui de l’enfant. Cela dit, il me paraît que si cette conception peut se discuter concernant la grammaire de l’adulte (notamment quand il s’agit de décrire des exemples comme (1), dans lequel j’ai interprété les clitiques sujets comme pleinement référentiels et anaphoriques), elle est beaucoup moins contestable quand il s’agit de décrire la grammaire du petit enfant. C’est que l’input langagier de l’adulte est grammaticalement beaucoup plus hétérogène que celui de l’enfant⁶.

Tels sont les deux points que je voulais soumettre à discussion pour cette table ronde.

⁴ A cette question s’ajoute celle de déterminer à partir de quand, et comment, l’enfant passe d’un simple remplissage phonique de l’espace prosodique qu’occupent ces morphèmes dans l’input langagier, à un véritable paradigme de formes s’opposant autrement que comme de simples variantes combinatoires. Sur cette transition entre “fillers” et morphèmes en français, voir par exemple Kilani-Schoch & Dressler (2000).

⁵ Incidemment, cette idée rencontre ce que Vygotsky (1962:139) écrivait à propos du langage intérieur : à savoir que, précisément, c’est un langage qui tend à être purement prédicatif. A l’appui de cette hypothèse, Vygotsky ajoutait : *If the thoughts of two people coincide, perfect understanding can be achieved through the use of mere predicates.*

⁶ La critique sous-jacente à ce qui précède s’adresse d’abord, s’agissant de langage enfantin, à certaines de mes publications (notamment Apothéloz 1995).

Références

- Apothéloz, D. (1995). *Rôle et fonctionnement de l'anaphore dans la dynamique textuelle*. Genève, Librairie Droz.
- Apothéloz, D. & S. Pekarek Doehler (sous presse). Nouvelles perspectives sur la référence : des approches informationnelles aux approches interactionnelles. *Verbum* 25, 2003, n° 2, 109-136.
- Ariel, M. (1988). Referring and accessibility. *Journal of Linguistics* 24, 65-87.
- Berrendonner, A. (1993). Sujet zéro. In : S. Karolak, T. Muryn (éds), *Complétude et incomplétude dans les langues romanes et slaves*. Actes du 6^e colloque international de linguistique romane et slave, Cracovie, 1991. Cracovie : Wydawnictwo Naukowe WSP, 17-45.
- Bosch, P. (1983). *Agreement and anaphora. A study of the role of pronouns in syntax and discourse*. London : Academic Press.
- Cinque, G. (1977). The movement nature of left dislocation. *Linguistic Inquiry* 8, 397-412.
- De Weck, G. (1998). Anaphoric cohesion in young language-impaired and normally developing children. In : A. Aksu-Koç, E. Erguvanli-Taylan, A.S. Özsoy & A. Küntay (eds), *Perspectives on Language Acquisition. Selected papers from the VIIth International Congress for the Study of Child Language*. Istanbul : Bogaziçi University, 292-308.
- Frei, H. (1929). *La grammaire des fautes*. Bellegarde : Société anonyme des arts graphiques de France. Réédition : Genève, Slatkine Reprints, 1971.
- Gadet, F. (1989). *Le français ordinaire*. Paris : Armand Colin.
- Gundel, J.K., N. Hedberg & R. Zacharski (1993). Cognitive status and the form of referring expressions in discourse. *Language* 69, 274-307.
- Gundel, J.K., N. Hedberg & R. Zacharski (2000). Statut cognitif et forme des anaphoriques indirects. *Verbum* 22, n° 1, 79-102.
- Hickmann, M. (2000). Le développement de l'organisation discursive. In : M. Kail & M. Fayol (éds), *L'acquisition du langage*. Paris : Presses Universitaires de France, 83-115.
- Jisa, H. (2000). Increasing cohesion in narratives : a developmental study of maintaining and reintroducing subjects in French. *Linguistics* 38-3, 591-620.
- Kilani-Schoch, M. & W.U. Dressler (2000). Are fillers as precursors of morphemes relevant for morphological theory ? A case story from the acquisition of French. In : W.U. Dressler, O.E. Pfeiffer, M. Pöchtrager & J.R. Rennison (eds), *Morphological Analysis in Comparison*. Amsterdam : John Benjamins B.V., 89-111.
- Kleiber, G. (1993). L'anaphore associative, roule-t-elle ou non sur des stéréotypes ? In : C. Plantin (éd.), *Lieux communs, topoï, stéréotypes, clichés*. Paris : Kimé, 355-371.
- Pergnier, M. (1986). *Le mot*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Reilly, J.S., E.A. Bates & V.A. Marchman (1998). Narrative discourse in children with early focal brain injury. *Brain and Language* 61, 335-375.
- Salazar Orvig, A., V. Fayolle, R. Hassan, J. Leber-Marin, H. Marcos, A. Morgenstern, J. Parès, J. Rabain-Jamin (ici même). Emergence des marqueurs anaphoriques : le cas des pronoms.
- Vygotsky, L.S. (1962). *Thought and Language*. Cambridge (Mass.) : The M.I.T. Press.
- Walker, M.A., A.K. Joshi & E.F. Prince (eds) (1998). *Centering Theory in Discourse*. Oxford : Clarendon Press.